



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



18129637

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de LIEGE, Avenue Neuchâteau
le 13 AOUT 2018
jour de sa réception.
Le Greffier

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0640.957.192

Dénomination

(en entier) : **MUDIA REDU**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association sans but lucratif**Siège : **Rue du Moulin, 141 à 6929 PORCHERESSE**Objet de l'acte : **Nomination**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2018

Modification Statutaires

L'assemblée souhaite nommer au poste d'administrateur :

- Madame Marie-Elizabeth de Séjournet de Rameignies, née à Ixelles le 11/09/1971, domiciliée rue Hergé 75 à 1341 Céroux-Mousty

L'assemblée souhaite nommer au poste de Directrice de Mudia Redu ASBL, Madame Karlin Berghmans, domiciliée rue Haute Ramont, 3 à 6970 Tenneville pour un terme de trois ans, prenant fin à la date du 9 juillet 2021.

L'assemblée souhaite donner à Madame Karlin Berghmans le pouvoir d'engager Mudia Redu ASBL dans le cadre de son administration journalière.

Monsieur E.Noulet demande aux membres présents de voter.

L'assemblée donne mandat à la société C.F.O. SCPRL, représentée par Monsieur Gaetano De Rosa pour, le cas échéant, effectuer les formalités de publication au Moniteur Belge et pour remplir toutes les formalités relatives à la présente décision.

Gaetano De Rosa
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature